

SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU TRAVAUX

Gymnase Alain-Gilles : pose de la première pierre ce samedi

L'équipement sportif devrait être livré en juin 2017, à proximité du collège Charles-de-Gaulle. La première pierre est posée ce samedi à 11 heures.

Sorties de terre depuis quelques semaines, les premières courbes du gymnase Alain-Gilles s'élèvent dans le paysage. L'ouvrage situé à proximité du collège Charles-de-Gaulle est mis à l'honneur ce samedi matin, à 11 heures, à l'occasion d'une cérémonie de "pose de la première pierre" souhaitée par le maire Raphaël Ibanez. « C'est une façon de répondre aux interrogations sur l'avancée du chantier, tant de la part des associations que de la population », explique le premier magistrat. Une cérémonie « plutôt intimiste », comme l'a précisé l'élu pour présenter dans le même temps l'avancée des travaux qui permettent déjà de deviner les contours de la salle d'armes.

Conçu à l'échelle d'un édifice public de deux étages, le nouveau complexe, livrable en juin 2017, va ainsi proposer un pôle sportif attractif autour



■ Au premier plan, la salle de 560 m² dédiée à la pratique de l'escrime. Photo France-Marie ARNAUD

REPÈRES

■ Le chantier en chiffres

Coût total : 4,2M€ TTC financés par la commune dont 3,4M€ pour la construction du bâtiment, la voirie et la maîtrise d'ouvrage.
Superficie du gymnase : 2 632 m².
Temps de réalisation : 14 mois.
Début des travaux : avril 2016.
Livraison : juin 2017.

d'un plateau multisports de 1 054 m². Dédié principalement aux élèves du collège et aux associations locales, un mur d'escalade viendra parfaire l'ensemble de l'offre sportive proposée par la structure dont l'inauguration annoncée en septembre 2017 devrait avoir lieu en présence de la famille d'Alain Gilles⁽¹⁾ et des joueurs de l'Asvel.

(1) Alain Gilles fut un joueur emblématique de l'Asvel dans les années 70. Il a été élu meilleur basketteur français du XX^e siècle. Il est décédé en 2014.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La CCEL va-t-elle récupérer la compétence "urbanisme" ?

La question agite la sphère politique locale. La communauté de communes de l'Est Lyonnais (CCEL) va-t-elle reprendre, en janvier 2017, la compétence urbanisme des huit communes qui la composent. Une disposition prévue par la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ?

Genas n'est pas séduite

Celle-ci impose la mise en place d'un Plan local de l'urbanisme intercommunal (PLUI). Un transfert de compétence qui devrait s'appliquer dès le 1^{er} janvier 2017... À moins d'une délibération contraire de la part des communes. Cette disposition législative ne séduit pas Genas qui s'apprête à refuser le transfert automatique des compétences du Plan Local d'Urbanisme vers la CCEL en passant une délibération lors du conseil municipal du 26 septembre prochain. « Ce serait pourtant une bonne chose pour la cohérence territoriale », commente Paul Vidal, président de la CCEL et

maire de Toussieu. « Je suis pour le PLUI, c'est plus cohérent et les choses seraient traitées avec beaucoup plus de discernement. Sur tous les sujets de territoire, de toute façon, c'est le bureau des maires qui décide, pas le président. Il faut faire les choses ensemble ».

“ Ce serait une bonne chose ”

Paul Vidal, président de la CCEL et maire de Toussieu

Une position partiellement partagée par Raphaël Ibanez, maire de Saint-Pierre-de-Chandieu : « Que les communes bénéficient de l'accompagnement de la CCEL sur l'instruction des dossiers, je dis oui, mais je souhaite rester maître des décisions sur ma commune. Car le jour où l'on ne maîtrisera plus le foncier, on ne sera plus chez nous. » Les maires des communes de la CCEL ont jusqu'à fin décembre pour délibérer sur ce dossier. Ou non.

À COMMUNAY (69)



0€ jusqu'à la remise des clés*

- Maisons individuelles de 4 et 5 pièces avec garage à partir de 228 000€⁽¹⁾.
- De beaux jardins privatifs engazonnés et arborés.
- À proximité du centre-ville, des commerces, de la crèche, de l'école maternelle...
- À 5min de la Rocade Est, de l'autoroute A7 et de la gare TER de Sérézin-du-Rhône.

ÉVÈNEMENT LES
30 SEPTEMBRE,
1^{er} et 2 OCTOBRE

OFFRES
EXCEPTIONNELLES
-10 000 €⁽²⁾
SPÉCIAL LANCEMENT

Renseignements et vente
0 800 27 22 33
7 jours sur 7 - Appel gratuit depuis un poste fixe
arcadepromotion.com

Espace de vente éphémère :
Rue Georges Brassens
Salle de l'Ilot de la Forge
69 360 COMMUNAY



* Hors frais de notaire du contrat de Location-Accession. (1) Prix applicable les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2016 sur la maison 4 pièces lot H de 86,72m², stationnement inclus, dans la limite des stocks disponibles. (2) Offre spéciale lancement applicable le 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre, valable pour toute réservation d'une maison sur la résidence de Communay. Offre non cumulable avec toute autre offre en cours ou à venir. Voir conditions auprès de votre conseiller Arcade. La société SFHE, Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré, au capital de 1776600€, dont le siège social est à Aix-en-Provence - 1175 Petite Route des Milles CS 40650. RCS 642 016 703. Réalisation : Cardamone. Plan : Cardamone. 08/2016